

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/CIGEO-et-enquete-publique-un-avis-favorable-sous>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Echos des luttes antinucléaires > **CIGEO et enquête publique : un avis favorable -sous influence criante- qui fait déborder le vase !**

20 décembre 2021

CIGEO et enquête publique : un avis favorable -sous influence criante- qui fait déborder le vase !

COMMUNIQUÉ DE LA COORDINATION CIGEO/BURE STOP

La Coordination Cigéo/Bure Stop s'insurge contre ce feu vert de complaisance à l'utilité publique pour le chantier le plus risqué, coûteux et controversé du siècle. La rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique (1) qui viennent d'être publiés sont très inquiétants pour notre démocratie et pour l'avenir de notre territoire. Quid des multiples réserves et oppositions exprimées ?

La commission d'enquête a-t-elle conscience de l'absurdité de son avis : favorable, mais il faudra prouver un jour que Cigéo sera sûr

Bien loin du satisfecit communiqué par l'Andra qui parle d'avis favorable sans réserve, il est indispensable de rappeler que le dossier de la commission d'enquête n'occulte aucune des incertitudes majeures soulevées par l'Autorité de sûreté nucléaire ou l'Autorité environnementale. Ainsi déclare-t-elle : La Commission d'enquête donne un avis favorable à la Déclaration d'Utilité Publique à ce niveau d'aboutissement des études. Pour autant, le projet doit continuer à être amélioré afin de garantir une sécurité maximale, à court, moyen et long terme. Il va être complété, mûri, selon un long et sévère processus administratif et technique qui mènera à un dispositif solide et sûr. Finalement, loin de nier les inconnues béantes, elle s'inscrit pleinement dans le "processus itératif" permettant à l'Andra de reporter toujours à plus tard les questions qui fâchent.

La commission d'enquête engage sa responsabilité, dans un processus scandaleusement influencé par l'Andra et l'État

La Coordination Cigéo/Bure Stop dénonce l'intrusion surprenante de l'Andra dans la constitution du rapport et des conclusions de l'enquête publique. En effet, celle-ci a répondu point par point aux inconnues technologiques et sociétales majeures, tentant de rassurer les multiples inquiétudes

exprimées dans les contributions apportées par des habitant-es. Doit-on y voir aussi le lobbying forcené mené par la filière nucléaire actuellement ?

Avec ses recommandations, la commission d'enquête ne craint pas le ridicule

Le lifting paysager (2) recommandé par la commission d'enquête est aux antipodes des interrogations légitimes et récurrentes de la population. Cigéo ne mettrait pas en péril des "paysages" mais bel et bien tout un bassin de vie entier : fragilisation des ressources naturelles et de l'économie locale, impacts sans retour sur la biodiversité, sans parler du risque quotidien apporté par un chantier phénoménal et la proximité d'une méga-poubelle atomique.

Depuis la Loi de 2006, entérinant le projet, l'histoire se répète : malgré les consultations, débats publics, enquêtes publiques qui s'enchaînent, malgré toute l'expertise déployée par des associations ou personnes indépendantes, rien ne semble pouvoir contrarier le processus. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de ne pas participer à l'enquête publique. Mais en délivrant un avis sans réserve, la commission d'enquête n'a pas même cherché à draper sa complaisance envers l'Andra et le gouvernement d'un soupçon de prise en compte des avis exprimés par les populations.

La commission a succombé aux artifices de l'Andra au point d'en devenir sa porte-parole : tout y est, vocabulaire, arrogance, confiance absolue. Si la portée de cet avis n'est pas contraignante, il est partial et trompe le public. Il porte un sale coup (de plus) aux outils de la démocratie participative qui décidément en France est grippée avant même d'avoir pu fonctionner, et ouvre sans nul doute la voie à **un décret d'utilité publique dont on pressent l'imminence et que nous ne manquerons pas d'attaquer juridiquement.**

1- <https://www.registre-numerique.fr/dup-cigeo/rapport>

2 - Pour la DUP, c'est avis favorable avec 5 recommandations :

- 1. D'établir un échéancier prudent des aménagements préalables dans l'occurrence de l'obtention des autorisations ;
- 2. De veiller à une insertion paysagère harmonieuse avec le paysage rural ;
- 3. De procéder à un défrichement progressif du bois Lejuc, aux seuls besoins de la DRAC afin de préserver au maximum la biodiversité ;
- 4. De maintenir un écran visuel sur la partie sud pour préserver les vues depuis les villages environnants ;
- 5. De compléter la communication envers le public de son territoire proche et l'adapter en fonction de la phase opérationnelle de Cigéo, tout en reconnaissant l'importance de la communication déjà réalisée par le maître d'ouvrage.